

Paris, le 7 janvier 2022

Bilan semestriel du contrat de liquidité SCOR SE contracté avec la société EXANE BNP PARIBAS

Au titre du contrat de liquidité confié par la société SCOR SE à Exane BNP Paribas, en date de dénouement du 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 151,331 titres SCOR SE
- 13,285,017 €

Au cours du 2nd semestre 2021, il a été négocié un total de :

- A l'achat : 855,231 titres, pour un montant de 21,287,927 € (3,471 transactions).
- A la vente : 876,878 titres, pour un montant de 21,935,214 € (3,813 transactions).

Il est rappelé que :

1- lors du précédent bilan semestriel au 30 Juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- 172,978 titres SCOR SE
- 12,671,840 €

2- Au cours du 1^{er} semestre 2021, il a été négocié un total de :

- A l'achat : 1,573,287 titres, pour un montant de 43,719,777 € (7,242 transactions).
- A la vente : 1,542,881 titres, pour un montant de 42,950,462 € (7,439 transactions).

3- Au 1^{er} juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- 172,978 titres SCOR SE
- 12,671,840€

4- Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- 120,728 titres SCOR SE
- 13 790 289€

*

* *